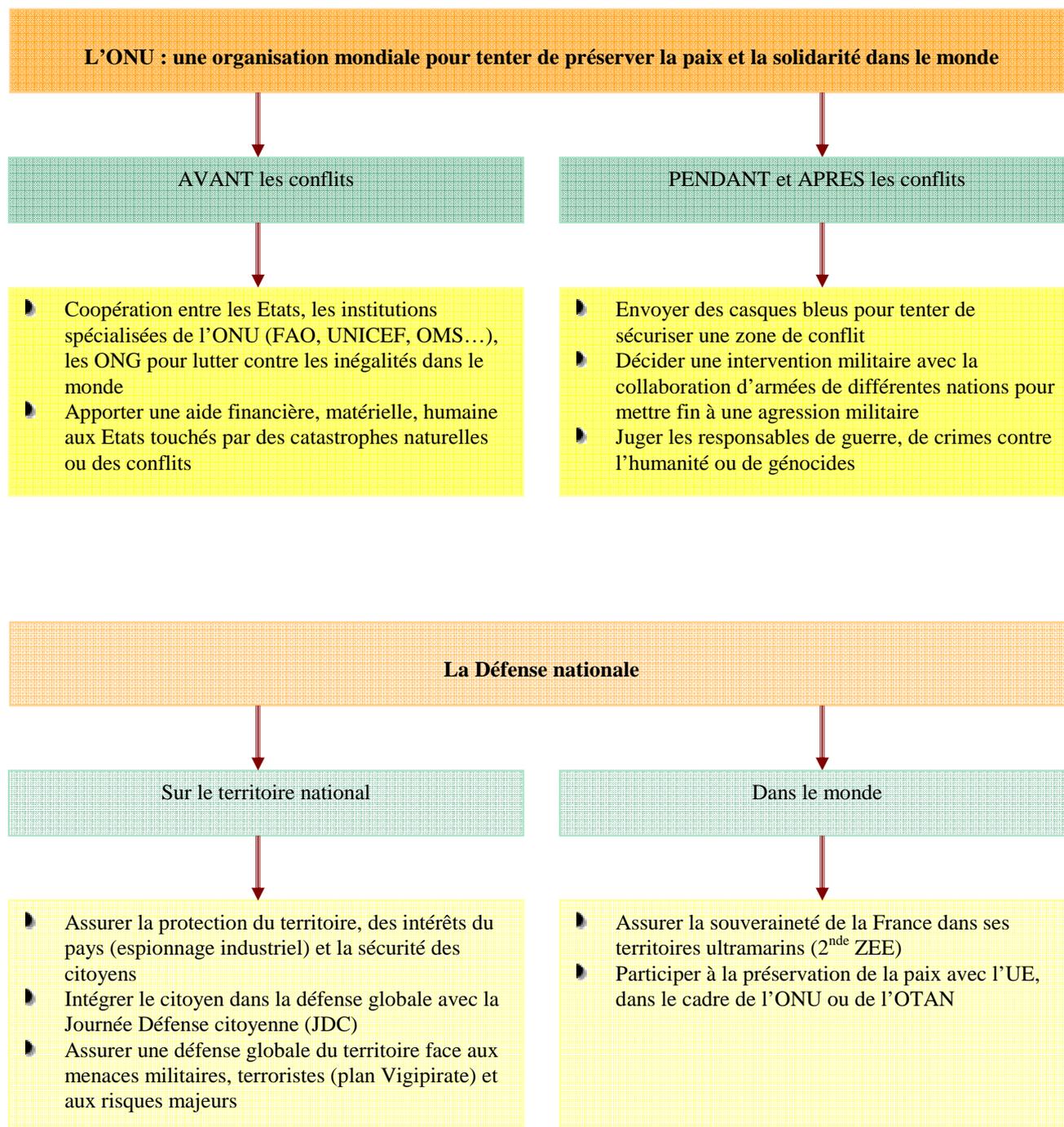


FICHE DE REVISION

Partie III – LA DEFENSE ET LA PAIX

Thème 1 & 2

Connaissances essentielles



Notions et principes à maîtriser

Thème 1. La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale	Thème 2 La Défense et l'action internationale de la France européenne
<p>Les casques bleus : soldat d'un pays membre des nations unies engagé dans une mission de paix de l'ONU.</p> <p>Un génocide : extermination en partie ou totale d'un peuple.</p> <p>Un crime contre l'humanité : assassinat, extermination, violence, déportation commis contre une population civile pour des motifs politiques, raciaux, religieux.</p> <p>Le Tribunal pénal international (TPI) : le TPI a été créé par l'ONU en 1993 pour juger les personnes responsables de crimes graves commis pendant les guerres qui ont eu lieu entre 1991 et 1999 dans l'ex-Yougoslavie. Il est remplacé par la Cour pénale internationale pour les crimes commis après 2002.</p> <p>La Cour pénale internationale : créée en 2002, c'est un tribunal permanent qui juge les personnes accusées de crimes de guerres, de crimes contre l'humanité, de génocide ; il siège à la Haye (Pays-Bas) et peut juger des affaires soumises par l'ONU.</p> <p>L'ONU : l'Organisation des Nations unies est une organisation internationale regroupant en 2011 193 Etats. L'O.N.U. a pour but la paix internationale. Ses objectifs sont de faciliter la coopération dans les domaines du droit international, de la sécurité internationale, du développement économique, du progrès social, des droits de l'homme et la réalisation à terme de la paix mondiale. L'ONU a été fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale pour remplacer la Société des Nations, afin d'arrêter les guerres entre pays et de fournir une plate-forme de dialogue. Elle contient plusieurs organismes annexes pour mener à bien ses missions dont : Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation internationale du travail (OIT), Union internationale des télécommunications (UIT), Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal.</p>	<p>La Défense globale : la Défense nationale est globale car les missions de l'armée française sont multiples et diverses sur le territoire national et elle concerne tous les citoyens.</p> <p>La Journée Défense et citoyenneté (JDC) : Elle est effectuée par tous les Français avant l'âge de 18 ans (fille et garçon). Elle a pour but de faire connaître les missions de la Défense nationale.</p> <p>Force de dissuasion nucléaire : l'armement nucléaire qui décourage une éventuelle agression, car il entraîne une riposte causant des dommages insupportables et immédiats à l'agresseur.</p>

Documents de référence

Pour la **Journée Défense et citoyenneté (JDC)** allez sur le site : <http://www.defense.gouv.fr>
rubrique JDC

- Constitution de la Ve République (art. 5, 15, 21, 34 et 35)
- Charte des Nations Unies de 1945 (art.1 et extraits du champ 7)
- Extraits du livre blanc sur la défense
- Extraits du traité de l'Union européenne du 1^{er} février 1992 (Titre 5)